

LES TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES (TSA)

Les TSA nécessitent la mobilisation des compétences de différents professionnels, la réalisation de bilans et évaluations spécifiquement orientés, étalonnés et adaptés à l'âge de l'enfant, replacés dans une perspective évolutive.

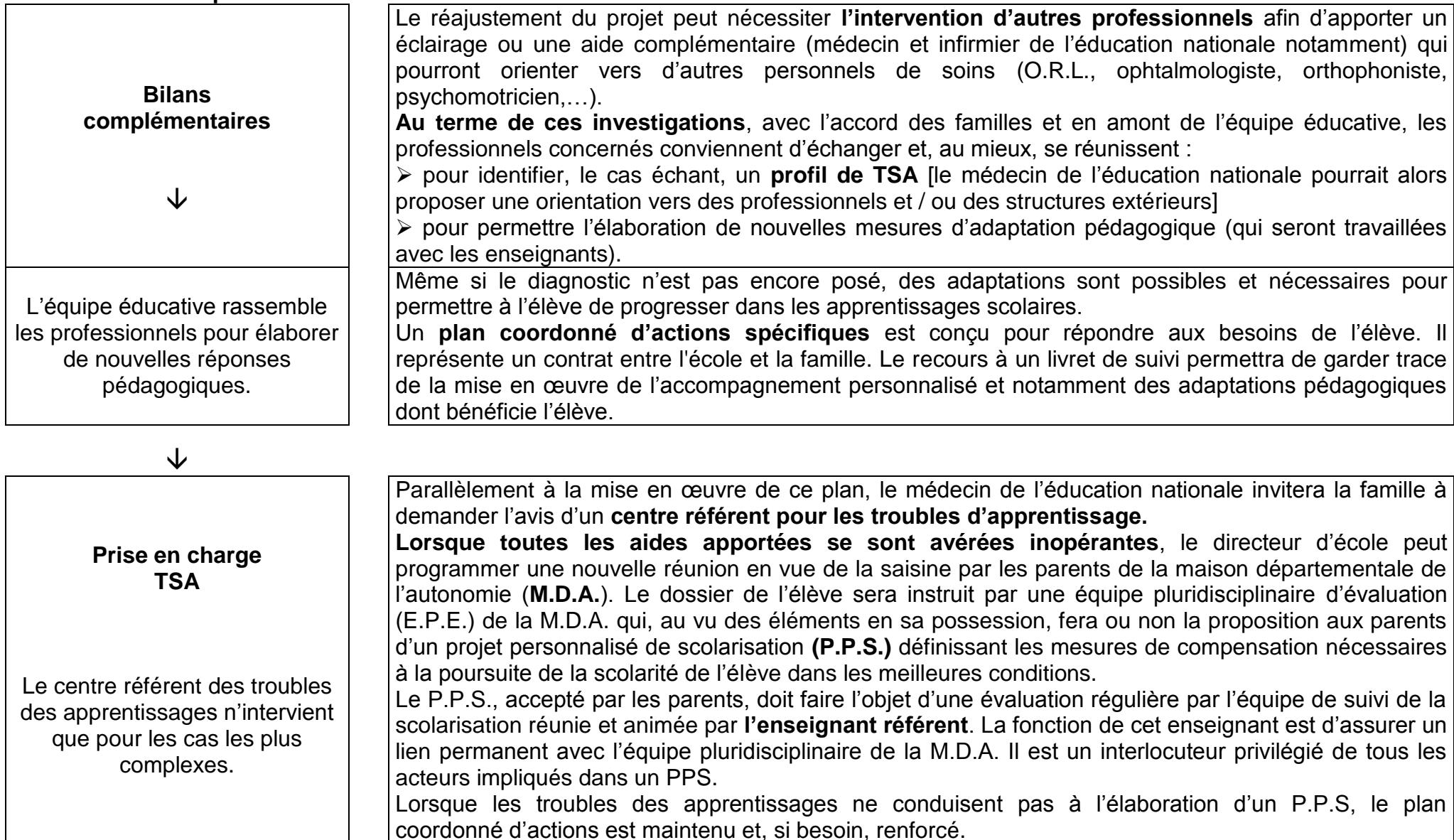
Repérage, dépistage, prise en charge des troubles spécifiques des apprentissages : protocole à suivre dans le premier degré.

(document élaboré à partir de travaux conduits dans l'académie de Toulouse)

Repérage des difficultés scolaires. Information des parents et mobilisation de différentes compétences internes à l'éducation nationale.	Aide dans la classe	<p>Dans un premier temps, l'enseignant repère la ou les difficulté(s). Il y apporte une médiation adaptée dans la classe. Celle-ci peut prendre des formes diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reformulation des consignes par l'adulte ou par un élève ; - différenciation du matériel didactique (texte, dessin et photo, données numériques...) de la tâche demandée ou du niveau de performance attendu ; - organisation du travail en groupe plus ou moins élargi...
	Aide dans l'école	<p>Dans un deuxième temps et lorsque la ou les difficulté(s) persiste(nt), il est nécessaire d'en informer les parents afin qu'ils s'inscrivent avec sérénité dans une démarche partenariale visant à rechercher et mettre en œuvre des remédiations d'un autre type.</p> <p>Un décalage chronologique dans l'acquisition d'une fonction - décalage par rapport à des normes attendues pour l'âge – peut être observé chez certains élèves.</p> <p>Le retard sous-entend rattrapage et évolution vers la normalisation. Il convient donc de rester vigilant par rapport aux apprentissages.</p> <p>C'est l'équipe pédagogique du cycle élargi (directeur, enseignants, R.A.S.E.D., équipe de circonscription...) qui a la responsabilité de définir un dispositif d'aide dans le cadre d'un projet (projet de cycle, aide pédagogique complémentaire, projet individualisé de R.A.S.E.D. élaboré en lien avec le maître de la classe,...) précisant les actions choisies en fonction d'objectifs ciblés ainsi que les modalités d'évaluation du projet et des progrès de l'élève.</p> <p>Les parents sont associés à chaque étape du projet.</p>
		<p>Dans un troisième temps, le psychologue de l'éducation nationale établit un bilan psychologique de l'enfant.</p>



Si les difficultés persistent



Groupe TSA - IA 49 – 18 avril 2014